

DOMINIQUE NEUMAN

AVOCAT

1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL. 514 849 4007
TÉLÉCOPIE 514 849 2195
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 29 juin 2012

M^e Véronique Dubois
Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria
Bureau 255
Montréal (Qué.)
H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-3770-2011.

Hydro-Québec Distribution - Autorisation d'investissement - Projet Lecture à distance (LAD) – Phase 1.

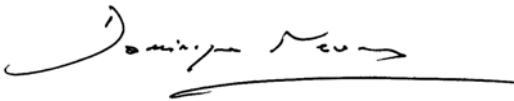
Demande de délai pour l'argumentation de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et de Stratégies Énergétiques (S.É.).

Chère Consœur,

Nous informons la Régie et les participants que, malgré tous nos efforts, il ne nous sera pas possible de déposer à midi aujourd'hui l'argumentation prévue de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)* et de *Stratégies Énergétiques (S.É.)* au présent dossier, compte tenu de certaines vérifications et validations internes qui restent requises.

Nous serions gré au tribunal de bien vouloir nous accorder un délai afin que cette argumentation puisse être déposée plus tard aujourd'hui, étant entendu que celle-ci sera alors transmise à la fois sur le SDE et par courriel à Hydro-Québec et aux intervenants.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.

Procureur de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)* et *Stratégies Énergétiques (S.É.)*

c.c. La demanderesse et les intervenants.